

TARNAC

n° 1
mai
2014

Le bulletin de la vie municipale

Le mot du Maire.

Voici maintenant 2 mois que nous sommes élus. Nous nous sommes mis au travail sans tarder. Le dossier des travaux de première urgence de l'école a été voté et déposé au Conseil Général et à la préfecture. La baignade du plan d'eau va retrouver un aspect accueillant. Un week-end de chantier participatif a permis de redonner, à peu de frais, un peu de fraîcheur à la maison communale. D'autres dossiers sont en cours...

Notre volonté de partager avec tous les enjeux du travail municipal, nous a amené, dès le 16 avril, à présenter nos réflexions sur le projet de budget devant plus de 100 habitants réunis. Ce bulletin municipal sera un autre outil de liaison régulier. Vous y trouverez des informations notamment sur le chantier de restauration de l'église et la charge financière que nous devons assumer.

Les dernières élections témoignent à l'évidence d'un grand mécontentement face aux mesures d'austérité qui frappent les familles mais aussi les communes. Le sentiment que le pouvoir de décider nous échappe, à mesure que les lieux du pouvoir s'éloignent est un autre motif de défiance. L'ouverture à l'autre, la convivialité, le travail commun, les solidarités sont des pistes pour ne jamais céder au fatalisme : c'est notre volonté de les faire vivre car nous n'oublions pas que « résister » se conjugue aussi au présent !

Foyer d'hébergement

"Rafraîchissement"

Dans le cadre de l'opération " Rafraîchissement " de notre Maison Communale, et comme nous nous y étions engagés lors de la dernière élection municipale, Une trentaine de personnes bénévoles ont commencé l'opération de nettoyage de ce bâtiment.

Le mardi 13 mai un grand nettoyage a permis de libérer des espaces encombrés, nous permettant ensuite d'intervenir plus librement sur la structure lors du week end qui suivit.

De 8h à 20h, les samedi 16 et dimanche 17 les bénévoles se sont succédé apportant bonnes volontés et compétences. Lessivage, enduit, ponçage, bouchage et remise en peinture de la cuisine ont été rapidement menés, dès le lundi matin le personnel communal a pu travailler dans un espace adéquat aux confections des repas et plus agréable pour tous.



Madame le Maire a confirmé qu'une mise aux normes des locaux dans le futur s'avérera nécessaire pour un développement pérenne de cette structure .



L'escalier extérieur a été réparé, des rambardes remplacées et l'ensemble des fenêtres du rez-de-chaussée lasurées.

Pour le Conseil Municipal l'objectif est clair, redonner vie à cette maison en développant un projet de foyer d'accueil et d'hébergement pour personnes valides.

Un espace de vie multi générationnel où pourraient résider aussi bien des personnes âgées autonomes que des personnes actives.

Notre village a des atouts, il nous appartient de les développer, en favorisant en premier lieu l'accès au logement pour les personnes désireuses de vivre dans notre Commune.

Marie Rose Bourneil, au nom de son Conseil Municipal a tenu à remercier tous les citoyens qui se sont investis autour de cette action de solidarité.



Les finances communales

Impôts locaux 2014

La dotation forfaitaire attribuée par l'Etat à la commune était de 136 430 € en 2013, elle sera d'un montant de 131 215 € en 2014 soit une diminution de 3,8% par rapport à 2013 et 4,36% par rapport à la DGF de 2012. Malgré cette baisse de la dotation de l'Etat, le conseil municipal a décidé que les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière resteront inchangés cette année pour la commune.

Le montant total de ces 3 taxes s'élève à 200 970€.

L'Etat a déjà annoncé, dans le cadre des 50 milliards d'euros d'économie dans la fonction publique, une nouvelle baisse des dotations pour 2015, faisant suite à celle de 2014 : ces mesures d'austérité mettent en difficulté la commune et semblent ne laisser comme seule solution aux communes que l'augmentation des taux d'imposition si ces mesures étaient maintenues...Il serait nécessaire que l'Etat renonce à ces baisses de dotations !

Budget service des eaux

Les derniers comptes administratifs (2013, 2012, 2011) de la commune montrent une diminution de 4% du volume d'eau consommé et par conséquent des recettes. Dans la même période, les dépenses d'entretien augmentent de plus de 20%. De plus, ces comptes montrent que chaque année le budget principal vient équilibrer le budget de l'eau alors que celui-ci devrait être en équilibre. Pour combler l'écart entre recettes et dépenses et rééquilibrer le budget eau, le prix du m³ consommé passera de 1,07 € (tarif de 2012) à 1,20€. Cette augmentation limitée générera une recette supplémentaire de 2000€ par an permettant de réduire ce déséquilibre.

Notre commune fournit de l'eau à des villages de Peyrelevade, Faux-la-Montagne et Bugeat. Les conventions entre Tarnac et ces communes sont en cours d'actualisation et de négociation de telle sorte que les tarnacois ne soient pas pénalisés.

Le budget de fonctionnement (avec un reversement de 17 172,78€ du budget principal pour être en équilibre) s'équilibre alors en recettes et en dépenses pour 73 881,78€. Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses pour 239 908,35€.

Budget principal

Le budget communal comporte deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement a été votée en équilibre en recettes/dépenses de 577 609€. La nouveauté principale concerne les chapitres entretien des bâtiments communaux et des routes qui ont été augmentés. Un versement a également été prévu vers la section d'investissement pour combler le budget consacré à l'église.

La section d'investissement comprend en effet principalement l'opération de l'église dont le chantier vient de débuter. Le montant total de ce chantier est de 1 450 249€.

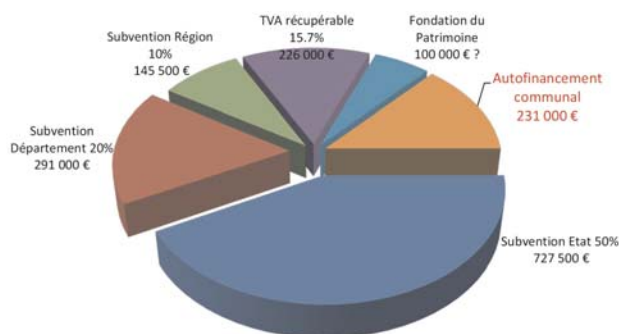
Cette section d'investissement s'établit en équilibre recettes / dépenses à ce jour à la somme de 1 896 259 €.

Ce chantier de restauration de l'église, si les aléas prévus n'augmentent pas, nécessitera à ce jour un autofinancement communal de 347 621 € auquel il conviendra de soustraire le versement dans le cadre de la Fondation du Patrimoine.

La somme qu'auront déboursée, en fin de compte les tarnacois pour cette opération sera comprise entre 200 000€ et 300 000€.

La priorité de la municipalité est d'éviter tout débordement du coût de ce chantier qui représente déjà une somme extrêmement importante pour les tarnacois.

Financement des travaux de l'église



Assemblées Communales

Le 16 avril dernier avait lieu la première "Assemblée Communale", ouverte à tous les habitants de Tarnac, pour discuter des enjeux au moment de la mise en place de la nouvelle municipalité. Cette première assemblée après les élections a réuni plus d'une centaine de tarnacois du bourg et des villages. La présentation publique du budget et de l'état financier de la commune a permis d'envisager ensemble les marges de manœuvre financières de la commune et quelques problèmes structurels qui demandaient à être résolus.

Depuis nous débattons de la façon dont l'assemblée communale peut prolonger son travail collectif en parallèle du travail municipal et avec les élus. Un groupe de réflexion travaille sur les modalités pour ouvrir à tous la possibilité de participer à la constitution de l'ordre du jour de la prochaine assemblée qui devrait avoir lieu pendant l'été.

Communauté de communes

Tarnac fait partie, avec les autres communes des cantons de Bugeat et Sornac de la communauté de communes « Bugeat Sornac Millevaches au cœur ». Depuis cette année Peyrelevade l'a rejoint. La municipalité a décidé de s'investir dans le fonctionnement de notre comcom. : deux élus sont chargés spécifiquement de ce travail.

La communauté de communes s'occupe entre autre de certaines voiries, de l'assainissement individuel, des loisirs et du tourisme et depuis cette année de tout le péri-scolaire : garderie, crèche, centre de loisirs mais aussi de la modification des rythmes scolaires et des activités pédagogiques qui y sont liées.

De par ses attributions elle travaille avec le Parc Naturel Régional et avec le Pays de Haute Corrèze : institutions dont font partie nos deux représentants. Ils y expriment les besoins des tarnacois et défendent les intérêts communs de nos communes de la montagne limousine.

Le conseil municipal.

Organisation du travail

Voici la façon dont nous nous sommes répartis les responsabilités au sein du conseil.

Marie-Rose Bourneil, maire, a en charge le travail de coordination et de suivi des différents secteurs d'activités. En tant que maire elle assure prioritairement les relations avec les services de l'Etat et préside toutes les commissions municipales. Elle est secondée sur des tâches spécifiques par quatre élus.

Pierre Marsaleix, premier adjoint, assure prioritairement les relations avec les partenaires institutionnels (Communauté de Communes Bugeat-Sornac, Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, Conseil Général...), il seconde Madame le Maire dans l'ensemble des secteurs.

Joël Besse, deuxième adjoint, est prioritairement en charge du secteur des travaux, qui regroupe tant le suivi des chantiers, que la mise en oeuvre des opérations de maintenance et d'entretien sur le bâti, la voirie ou les autres équipements municipaux.

Catherine Luce, troisième adjoint, est chargée prioritairement du suivi de l'activité et du développement futur du foyer d'hébergement, ainsi que plus généralement des services à la personne et de la politique d'accueil (tourisme, nouveaux arrivants...)

Janine Gabiache, conseillère déléguée est chargée du suivi budgétaire et de la recherche de subventions.

Le travail collectif au sein du conseil s'organise en groupes de travail par secteurs qui permettent des complémentarités entre tous les élus et une réactivité plus grande, ces groupes sont composés comme suit :

- *Services à la personne* (CCAS, Maison Communale, cantine, personnes âgées) : Catherine Luce, Pierre Chauvot, Monique Plazanet, Benjamin Rosoux.
- *Travaux, voirie, service des eaux* : Joël Besse, François Bourroux, Laurent Guerre.
- *Ecole, Pétiscolaire* : Janine Gabiache, Manon Glibert
- *Relations Parc naturel Régional, Communauté de Communes, Conseil Général* : Pierre Marsaleix, Benjamin Rosoux
- *Accueil, animation et tourisme* : Catherine Luce, Benjamin Rosoux, Manon Glibert.

Les commissions.

En complément des assemblées communales et des groupes de travail qui seront créés, il est nécessaire que la réflexion municipale puisse se développer sur des sujets transversaux comme les finances, les travaux ou la vie communale par exemple. C'est le rôle des commissions municipales qui émettent un avis.

A cet effet sont créées :

- une commission finances.
- une commission travaux.
- une commission vie communale.

Les habitants de la commune qui souhaitent s'investir dans l'un de ces domaines peuvent demander à être membre de ces commissions.

Réunions du conseil:

24 avril 2014

- Les principales décisions prises lors du conseil
- vote du budget général et du budget de l'eau.
 - vote des taux d'imposition.
 - convention d'assistance pour le réseau eau et assainissement avec le syndicat de la Diège
 - désignation des représentants de la commune dans les commissions extérieures.

30 mai 2014

- adoption du dossier de subvention pour l'école.

Prochain conseil municipal le 27 juin

Les comptes-rendus complets
sont affichés en mairie et
disponible sur le site internet
www.vivreatarnac.fr

Mémoire vivante.

Le 6 avril 2014, le conseil municipal et des habitants de Tarnac ont participé à la commémoration des victimes des opérations de répression perpétrées par les nazis, le 6 avril 1944, tant à Tarnac (stèle route de Rempnat) qu'à Bugeat (l'Echameil), contre des réfugiés juifs et des soutiens du maquis.

Le 8 mai 2014, les élus et les habitants ont commémorés l'armistice du 8 mai 1945.



Le mardi 27 mai, le Conseil Municipal a aussi participé, à la journée nationale d'hommage à la Résistance, célébrée pour la première fois officiellement au niveau national. Des élus et des habitants de tout le canton de Bugeat se sont retrouvés au monument aux morts de Bugeat, à l'invitation du comité local de l'ANACR.

En image...

Le chantier de l'église



Tourisme.

Baignade : le renouveau.

La baignade de Tarnac va retrouver un coup de jeune avec les travaux de nettoyage de la plage. Une zone a été délimitée pour re-créeer une nouvelle plage.

L'aménagement de cette zone consiste :

- curer les herbes et la boue qui gagnent du terrain,
- enlever les traverses qui sont dans l'eau à 2 ou 3 mètres du bord car dangereuses pour les baigneurs (morceaux de ferraille apparent sur ces traverses),
- remettre 30 tonnes de sable de rivière afin de créer une plage propre et accueillante.

Pour rendre le site plus accueillant pour la jeunesse et les touristes, les aménagements de la plage seront rénovés, et une table de ping-pong installée.

Cette opération est financée à 100% par la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac.



Ecole.

Urgence travaux...

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité, lors de sa visite de l'école le 29 novembre 2013, a formulé plusieurs observations importantes concernant l'état de la salle de classe et des annexes.

La salle de classe comporte 6 fenêtres dont une seule peut s'ouvrir, les 5 autres n'étant ni étanche à l'air, ni au froid. Le changement des 6 fenêtres et des portes, l'amélioration de l'isolation thermique et la toiture sont une priorité.

La demande de subvention auprès du Conseil général et de l'Etat est en cours, nous voudrions que le chantier soit terminé pour la rentrée scolaire, il y a urgence !



Mairie & Agence Postale

Ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche
tel 05 55 95 53 01 - fax 05 55 95 18 37
mairie.tarnac@orange.fr

Bibliobus

Le bibliobus sur la place de l'église
le dernier lundi de chaque mois
de 10h30 à 11h15

Déchetterie

La déchetterie de Bugeat est ouverte
les mardi et vendredi: 9h-12h 14h-18h
et samedi: 9h-12h

Vite dit ...

- En prévision de l'interdiction pour les collectivités, à compter du 1er janvier 2020, d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, le conseil municipal a choisi d'anticiper cette interdiction dès 2014.
- Pour respecter les besoins nutritionnels des résidents et des enfants de l'école, les menus de la Maison Communale ont été modifiés. Ainsi étudiés, ces menus sont d'un bon rapport qualité/prix et contribuent à un meilleur équilibre budgétaire.
- A l'école, les cours de cirque de Lisa ont repris pour le grand bonheur des enfants.
- Pour les adultes, des séances de gymnastique douce (musculature et étirements) sont organisées les lundis et les jeudis, à 15H et 18H à la Salle des Fêtes (tarif: 5€/séance 1H30).
- Le « nouveau tracteur » se révèle inadapté à la fonction requise... nous en parlerons.

Permis de construire:

- 13/03/2013 BAYLE - Broussas (extension d'habitation)
- 29/10/2013 Ass ABITA- Goutailloux (deux appartements bois)
- 15/02/2014 JODET - Orliac (abri voiture, toiture photovoltaïque)
- 18/04/2014 PAUWELS - le Goutailloux (charpente, toiture)

Déclarations préalables.

- 07/01/2014 MANNING - La Combe (modification de façade)
- 12/12/2013 VINATIER Raymonde - le Bourg (création d'ouverture)

Sur l'agenda de JUIN

- du 3 au 22: expo photo #5 "Le ciel est rond" au Magasin Général
- les 7 et 8 Week-end des Genêts d'Or organisé par l'ARHA
- le mercredi 11 à 15h spectacle marionette Grand Guignol "le chateau hanté" à la salle des fêtes, proposé par l'association Vivre à Tarnac
- le jeudi 12 à 21h Ciné-Club de Tarnac présente "Le Reflux" de Guillaume Bordier au Magasin Général
- les 14 et 15 de 14h à 18h partez à la découverte de l'aéromodélisme avec Jacky Laval et L'association Vivre à Tarnac à la Grange communale
- le samedi 14 à 20h l'association de l'école propose un repas à la salle des fêtes
- le samedi 21 le Comité des Fêtes vous invite au Feu de la Saint Jean et son bal.
- 27 juin conseil municipal

A suivre sur le site www.vivreatarnac.fr rubrique calendrier, n'hésitez pas à faire part de vos manifestations !